



## Table ronde n° 3 : « Développer les filières et anticiper les emplois de demain »

### Réindustrialiser c'est pérenniser, développer les emplois d'aujourd'hui et de demain !

**E**n 2012, la Conférence sociale ambitionnait le redressement de l'industrie française en s'attaquant aux causes de la désindustrialisation. Sans débat possible sur ce diagnostic ce sont au contraire les arguments des libéraux qu'a choisis de retenir le gouvernement : coût du travail trop élevé, rigidité de la législation du travail. Pire, sans l'intervention de la CGT, le débat aurait débouché sur le transfert massif de cotisations sociales vers la CSG et l'impôt.

La table-ronde a retenu dans sa feuille de route :

- la création de la Banque Publique d'investissement ;
- la place primordiale du secteur énergétique ;
- l'objectif de 3 % du PIB consacré à la recherche réaffirmé, les dispositifs fiscaux comme le crédit impôt recherche devant être ciblés uniquement sur l'industrie et la recherche ;
- la politique industrielle territorialisée par filière industrielle stratégique ;
- une mission sur la compétitivité de l'industrie française confiée à Louis Gallois.

#### *Quel bilan depuis la Conférence Sociale ?*

La désindustrialisation s'accroît. L'industrie ne représente plus que 10 % du PIB et 3,2 millions de salariés.

350 000 emplois industriels ont été détruits ces cinq dernières années !

La production manufacturière n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise.

L'intervention publique subventionne massivement les entreprises, tous secteurs confondus (mesures fiscales dérogatoires, CICE, exonérations de cotisations sociales, subventions sur les fonds publics d'emplois privés, chômage partiel, plan automobile, contrats de filières...).

L'État ne joue pas son rôle :

- dans la disparition des secteurs stratégiques de l'industrie, dans la fermeture des sites industriels stratégiques, trop souvent, il est spectateur, accompagnateur voire même acteur ;
  - énergie : Eon, EDF Fessenheim,
  - automobile : PSA, Good Year, Michelin...,
  - chimie / énergie : Pétroplus, Lyondelbasel, Kem One...,
  - santé : Sanofi...,
  - agro-alimentaire : Fralib, Continental Nutrition...,
  - sidérurgie : Florange...

Un bilan gouvernemental bien maigre :

- **la BPI et les BPI régions** ont été créées avec une dotation de 6 milliards d'euros pour les investissements alors que 42 milliards étaient annoncés ;

- la proposition CGT du Livret d'Épargne industrie n'a pas été mise en œuvre ;
- **transition énergétique** : Le débat organisé encadré par les décisions du Président de la République et sur un délai très court n'a pas atteint ses objectifs ;
- **la politique industrielle territorialisée reste un vœu pieux** ;
- **la Contractualisation des aides publiques** n'est toujours pas à l'ordre du jour ;
- **le Pacte de compétitivité** est largement favorable au patronat, le travail est considéré comme un coût. Le gouvernement adopte en pleine négociation sur la sécurisation de l'emploi, un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) d'un montant de 20 milliards d'euros sans contrepartie aux entreprises. Seuls 20 % du CICE irait au secteur industriel « exportateur ». La France subventionne massivement les entreprises sans en exiger la moindre création d'emploi !
- **la Négociation sur la sécurisation de l'emploi et pour la compétitivité** a débouché sur des reculs sociaux qui annihilent les contreparties accordées comme le contrôle du CICE par les CE ou la présence d'un ou deux salariés dans les Conseils d'administrations et de surveillance avec voix délibératives ;
- **la loi sur les reprises de sites rentables** est toujours en débat au parlement.

***Pour rompre avec ces logiques, la CGT propose :***

- pour faire face au défi démographique qui se profile (28 % des salariés de l'industrie ont plus de 50 ans, selon l'Insee), il faut recenser les secteurs industriels impactés et d'entamer une Gestion prévisionnelle sur les stratégies des entreprises, des emplois et des compétences favorisant un vaste plan de recrutement et de formation dans les filières industrielles ;
- donner de nouveaux droits et pouvoirs aux salariés dans les entreprises (Comité inter-entreprise pour sous traitants et droit suspensif sur licenciement, priorité de reprise en cas de cession de sites, CA/CS, C Audit et Comité de rémunération) ;
- augmenter l'investissement productif (recherche-développement, formation et qualification, matériels et équipements) ;
- transformer la BPI en pôle financier public et mettre en place le livret d'épargne pour le développement de l'emploi et de l'industrie (LEDEI) ;
- contractualiser les aides, donner au Comité d'entreprise, au Comité d'Entreprise Européen, le droit d'information, de contrôle, de suspension sur les fonds publics ;
- décourager les montages financiers complexes : une législation contraignante pour tout investisseur engageant la responsabilité de la personne physique et morale dans les montages financiers ;
- harmoniser l'impôt sur les sociétés dans l'Union européenne, majorer l'impôt pour les entreprises qui donnent la priorité à la distribution des dividendes et lutter contre le dumping fiscal, monétaire, la fraude fiscale et sociale des entreprises ;
- une politique énergétique qui utilise le bouquet énergétique le plus efficace du point de vue social, environnemental, économique et industriel et organiser une maîtrise publique du secteur ;
- OPA : légiférer en rendant obligatoire à tout investisseur de dévoiler sa stratégie aux CE et CEE dès 10 % de participation. C'est aujourd'hui le cas pour le comité d'audit en direction des marchés ;
- faire respecter les normes sociales internationales dans les échanges mondiaux afin d'éviter la mise en concurrence des salariés. Établir un socle de protection sociale universelle dans les échanges internationaux (OIT, Rio + 20) ;
- une politique monétaire au service de la production et de l'emploi, modifier les critères et rôle de la BCE. Revoir la gestion des taux de change de l'euro, y compris en changeant les statuts actuels de la BCE.